

<http://ugtg.org/spip.php?article248>



Patron délinquant à Antilles Protection

- Actualité -



Date de mise en lignemardi 7 novembre 2006

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés



Halte à l'exploitation à Antilles Protection !

Nous, travailleurs, sommes mobilisés pour faire aboutir nos revendications et dénoncer la délinquance organisée des patrons, l'exploitation esclavagiste que subissent les travailleurs guadeloupéens, et plus singulièrement ceux d'Antilles Protection.

Notre pseudo patron, « malfète », tel un « agoulou gran fal », se positionne sur tous les marchés de la sûreté et de la sécurité, mais omet de respecter le droit des travailleurs.

Ka nou ka mandé :

- ▶ L'organisation des élections professionnelles,
- ▶ le passage en CDI des agents en précarité dans la société,
- ▶ mise en place de la prévoyance,
- ▶ ouverture des NAO (puisque'il nous doit plus de 70.000,00 Euros pour l'ensemble des agents),
- ▶ le respect des normes d'hygiène et de sécurité.

Il agit en toute impunité. Aucune autorité digne de ce nom en France, « Pays des Droits de l'Homme », n'est en mesure de faire en sorte pour que ces patrons respectent la loi : **La Iwa, bann délenkan.**

Nous, travailleurs, ne sommes pas étonnés car nous vivons en pays colonisé. Seuls notre détermination et notre combat, nous réhabiliteront dans notre droit.

Marie-Joseph, pa fann.

Sanmdi aw ké rivé !!!!

Sé kok doubout ki ka gannyé konba.

PAP, le 07/11/06

ULTEA/UGTG